

LA LETTRE DU CAD

BULLETIN D'INFORMATION DU CENTRE D'ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT



LE CAD A L'OFFENSIVE POUR LES DROITS HUMAINS

Dans le cadre du partenariat d'actions entre ACAT-France et le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) sur plusieurs thématiques relatives à la situation des droits humains en République du Congo : lutte contre la torture, lutte contre les disparitions forcées, lutte contre l'impunité, et dans la perspective d'une mission du CAD à Genève (novembre 2023) dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) du Congo-Brazzaville, nos deux organisations ont développé un plaidoyer institutionnel et médiatique sur Paris et Bruxelles dans le but de sensibiliser sur la situation au Congo-Brazzaville.

À Paris et Bruxelles, il a été question de poursuivre, auprès des autorités européennes partenaires majeures du Congo, notre travail de plaidoyer sur les questions de torture, disparitions forcées, exécutions sommaires et les prisonniers politiques. Nous avons aussi travaillé à la construction d'un réseau associatif.

A Genève, il a été question de participer à la 45ème session de l'Examen périodique universel, un mécanisme du Conseil des droits de l'homme qui assure l'évaluation tous les 4 ans et demi de la situation des droits humains des pays membres de l'ONU. C'est une opportunité pour des organisations de la société civile pour faire entendre leurs voix. Grâce au rapport alternatif soumis au titre de contribution à la session d'évaluation de la République du Congo, le CAD a fait face à la communauté internationale et lui a fourni des informations de premières mains sur la situation réelle des droits humains au Congo. Le travail accompli est une réussite en considération du rapport préliminaire du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

TRÉSOR NZILA

Dans ce Numéro:

LE CAD A L'OFFENSIVE POUR LES DROITS HUMAINS

SLAM POUR LES DROITS HUMAINS: 2ÈME ÉDITION

FORUMS COMMUNAUTAIRES : LES POPULATIONS EN INSÉCURITÉ SANITAIRE

UNIVERS CARCÉRAL: DES RÉFORMES SONT ATTENDUES

L'EAU, L'ÉLECTRICITÉ ET LES PLAINTES INTERMINABLES

INITIATIVE MAMA TÉLAMA : LES FEMMES DE GOMA TSÉ-TSÉ S'ORGANISENT

LE CAD A L'OFFENSIVE POUR LES DROITS HUMAINS

PASSEPORT: LA PERSISTANCE DES VIEILLES PRATIQUES

SLAM POUR LES DROITS HUMAINS: 2ÈME ÉDITION



Vue des artistes sur scène

Le 10 décembre 2023, l'humanité a célébré les 75 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et la 78e journée internationale des droits de l'homme. À cet effet, le CAD a organisé la deuxième édition du concert **“slam pour les droits humains”**, invitant l'art oratoire dans la sensibilisation et la lutte pour la justice et le respect des droits fondamentaux. Comme l'an dernier, la thématique pour cette journée était **“liberté, égalité et justice pour tous.”**

Devant plus de 300 personnes, les artistes Jorath, Master Ciel, Guer2vie et Guer2mo, ont à tour de rôle livré un spectacle original et émouvant, dénonçant des atteintes aux droits humains, la corruption et réclamant justice et égalité. Ces 4 grandes voix du slam congolais ont su, avec leur mot, embarqué le public et appeler la jeunesse à se mobiliser contre les violations des droits humains. Cette activité a permis au CAD de faire entendre une fois de plus sa voix sur les violations de tout genre et de sensibiliser le public sur les valeurs universelles de démocratie et d'humanisme qui sont des fondements d'un Etat juste .

Pour 2024, une troisième édition se prépare pour inscrire durablement le **“slam pour les droits humains”** comme instant artistique de promotion des droits universels au Congo.

Dimitri SOBEKELA

FORUMS COMMUNAUTAIRES : LES POPULATIONS EN INSÉCURITÉ SANITAIRE

Entre octobre et novembre 2023, le CAD a organisé huit forums communautaires dans les départements des Plateaux, Cuvette Ouest, Bouenza et Kouilou. S'inscrivant dans le cadre du projet “Appui à la gouvernance locale et formation des élus” financé par le FNUD, ces forums ont permis de former les communautés en droits humains et de les accompagner dans la réalisation des diagnostics de leurs besoins prioritaires et légitimes.



Au nombre des préoccupations soulevées lors de ces forums communautaires, les problèmes relatifs à la réalisation du droit à la santé sont récurrents. Partout, les populations décrivent la qualité exécrable de l'offre de santé. Manque de personnel, y compris qualifié, déficit du plateau technique, infrastructures sanitaires en lambeau, mauvaise qualité des soins de santé, coût élevé des services sanitaires, absence de pharmacie dans les centres de santé... autant de maux qui minent le secteur de la santé.

L'abandon du secteur de la santé par l'État est la conséquence d'une accumulation des faiblesses. Les centres de santé ont pour seule source de revenus les recettes qu'ils réalisent. Cette situation fait peser l'intégralité des dépenses du système de santé sur des populations à très faibles revenus. Se faire consulter dans un Centre de santé devient un luxe, les populations dans les zones rurales, ont souvent recours à la pharmacopée. Dans certains cas, les femmes accouchent dans les maisons sans aucune assistance .

Guerschom GOBOUANG

ANNONCES

- **ABONNEZ-VOUS À NOTRE CHAÎNE YOUTUBE [ICI](#)**
- **FÉVRIER: CAMPAGNE DE VULGARISATION DE L'APPLICATION NA MONI**
- **20 FÉVRIER: JOURNÉE MONDIALE DE LA JUSTICE SOCIALE**
- **8 MARS: JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES**
- **24 MARS: JOURNÉE INTERNATIONALE POUR DROIT À LA VÉRITÉ EN CE QUI CONCERNE LES VIOLATIONS FLAGRANTES DES DROITS DE L'HOMME ET POUR LA DIGNITÉ DES VICTIMES**



PRISONS: DES RÉFORMES SONT ATTENDUES

En République du Congo, l'univers carcéral fait face à une accumulation des situations graves qui font de lui un lieu de déshumanisation. Les détentions arbitraires sont monnaie courante, sapant les fondements même de la justice. Les forces de police congolaises violent régulièrement les procédures judiciaires avec des conséquences dévastatrices pour les individus pris au piège.



Déjà, les conditions de détention sont déplorables, cruelles, inhumaines et dégradantes, mettant en péril l'intégrité physique et morale des détenus. Notre rapport annuel fait état de surpeuplement extrême, d'insuffisance alimentaire et du manque de soins médicaux de base au sein des services carcéraux. Des conditions qui appellent à des réformes urgentes.

La fréquence des détentions arbitraires suscite des préoccupations quant au respect des procédures judiciaires établies. Les arrestations sans mandat, les interrogatoires musclés, le remplacement de la présomption d'innocence par la présomption de culpabilité, le non déferrement des détenus devant l'autorité judiciaire compétente sont autant de pratiques qui sapent la confiance dans le système judiciaire et qui accentuent des violations.

Face à ces défis, des réformes substantielles du système pénitentiaire et des procédures judiciaires sont essentielles pour rétablir la confiance. Le respect des droits humains et la garantie de conditions de détention décentes ne sont pas seulement des aspirations mais des impératifs moraux et juridiques qui doivent être au cœur de tout système judiciaire.

Christ VOUVOUNGUI S.

L'EAU, L'ÉLECTRICITÉ ET LES PLAINTES INTERMINABLES



Emile OUOSSO
Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique

La Congolaise Des Eaux (LCDE en sigle) et Énergie Électrique du Congo (E2C en sigle), sont deux structures qui ont respectivement remplacé en 2018, la SNDE (société nationale de distribution d'eau) et la SNE (société nationale d'électricité). Elles demeurent les seules entreprises chargées, pour l'une, du traitement et de la distribution d'eau dans tout le pays, et pour l'autre de la production et la distribution de l'électricité sur toute l'étendue du territoire national. Cinq ans après, aucun changement majeur n'est à observer. Les populations sont plaintives à leurs sujets puisqu'elles vivent toujours au rythme des pénuries et coupures incessantes.

« À quoi ont finalement servi ces réformes ? », une interrogation qui ne cesse de hanter les esprits des congolais. En dehors des noms, rien d'autre n'a changé. L'eau continue à battre le record d'absence dans les robinets. Les quartiers sont de plus en plus dans le noir, exposant les populations à l'insécurité.

Brazzaville traverse une énième fois une longue période de délestage. Les échéances fixées par la société pour stabiliser l'électricité sont toutefois repoussées au grand désarroi des populations. Malgré cette rareté de l'eau et cette crise énergétique, les abonnés reçoivent régulièrement les factures. Une escroquerie bien organisée.

LCDE et la E2C sont toujours dans l'incapacité de satisfaire la demande de la population. L'émergence peut-elle être envisagée alors que l'eau potable est encore un luxe et l'obscurité omniprésente?

Rophiel ESSEMOU

**FAIRE UN DON C'EST
AGIR POUR LES DROITS
HUMAINS.**

Au Congo, l'État de droit est à construire. En faisant un don pour la cause des droits humains, la démocratie et l'État de droit au Congo-Brazzaville, vous contribuerez à :

- financer nos actions essentiellement destinées à la promotion et la défense des droits humains.
- mettre sur le terrain des équipes pour enquêter sur les atteintes aux droits humains et identifier des victimes qui méritent assistance.
- soutenir des actions de mobilisation pour exiger justice et réparation quand les droits sont violés.

Sans votre apport, il sera difficile d'atteindre cette ambition de changement. Nos rapports financiers, consultables en ligne, renseigneront sur l'usage qui sera fait des dons.



INITIATIVE MAMA TÉLAMA : LES FEMMES DE GOMA TSÉ-TSÉ S'ORGANISENT



Réunion de la mutuelle MAMA TELAMA

On ne cessera de le dire, au Congo, le système sanitaire est dans un état de délaissement. Le droit à la santé représente encore un énorme problème pour les populations. Si, dans les grands centres urbains, la situation est déjà chaotique, en milieu rural, les services de santé sont quasiment inexistants. Tel est le cas du village de Goma tsé-tsé, où le centre de santé intégré manque quasiment de tout ce qu'il faut pour son fonctionnement.

Cependant, si les efforts des pouvoirs publics pour sortir cette communauté de la précarité sanitaire ne sont pas visibles, les femmes du village de Goma tsé-tsé ont décidé de se mobiliser afin de trouver des solutions alternatives à cette situation.

Avec le soutien de l'Association Kaani assistance, celles-ci ont mis en place une mutuelle de santé communautaire. Dénommée **"Mutuelle de santé Mama Télama"**, elle s'est fixée comme objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de santé des femmes de Goma Tsé-Tsé Centre en premier lieu et de l'ensemble de la communauté par la suite. Elle se propose de mener, au moyen des cotisations de ses membres, une action de prévoyance, d'entraide et de solidarité, en vue notamment d'assurer la prise en charge des soins de consultations générales, consultations prénatales et postnatales, soins hospitaliers, médicaments, et le transport des malades en cas d'évacuation.

Cette mutuelle de santé communautaire n'est pas une simple organisation de la société civile. Elle incarne la solidarité des femmes dans cette localité et envisage de mobiliser la communauté dans le but d'assurer un contrôle permanent sur le système de santé en milieu rural. Plus qu'une mutuelle de santé communautaire, c'est un symbole de l'engagement et de la détermination des femmes à travailler pour le bien-être de la communauté en élaborant et en conduisant des plaidoyers auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration du système de santé en milieu rural.

Luce B. GANGOUÉ

DROITS HUMAINS: 2098 VIOLATIONS DOCUMENTÉES EN 2023



Conférence de presse, présentation rapport annuel

Le CAD a présenté le 8 décembre 2023, devant la presse nationale et internationale, les conclusions de son rapport annuel sur la situation des droits humains. Une manière de faire le bilan en la matière.

Ce rapport pointe une dégradation de la situation dans le pays. 2.098 violations ont été documentées. Un chiffre en augmentation comparativement à 2022 où il a été documenté 572 atteintes aux droits humains. Le fossé entre les textes en vigueur et les pratiques sur le terrain témoigne le manque de volonté des autorités à changer de trajectoire et ériger les violations des droits humains en principe de gouvernance.

Le rapport a commencé à susciter des réactions officielles parmi lesquelles:

- Le ministre de la santé a organisé, du 15 au 20 décembre 2023 à Dolisie, pour définir les actions prioritaires en vue de l'amélioration du niveau de santé de la population.
- Au cours d'un entretien avec les représentants de la SOPECO, le 18 décembre 2023, le ministre des télécommunications a engagé le Gouvernement en promettant le paiement de la dette sociale de la Sopeco par l'Etat congolais.
- Le 16 janvier 2024, à l'occasion de la rentrée judiciaire de la Cour suprême, le chef de l'État a dénoncé une justice corrompue et en perte de vitesse et déploré la lenteur dans le rendu des décisions.
- Courant janvier 2024, le commandant des forces de police, le général Jean François NDENGUET a multiplié des prises de position stigmatisant les atteintes aux droits humains par les policiers. Il a fait des annonces de lutte contre l'impunité.

L'année 2024 sera-t-elle celle du changement ou de la persistance dans le déni des droits humains?

Glenn BOUKA

Hommage: Jean NGANGA leader autochtone



Jean NGANGA; Conférence de presse de la société civile, sommet des 3 bassins

Jean Nganga, figure emblématique de la cause autochtone en République du Congo, s'en est allé le 14 janvier courant à la suite d'une courte maladie. Il avait 72 ans. Le départ soudain de ce leader autochtone est une grosse perte non seulement pour la communauté autochtone qu'il représente mais aussi pour le pays et la société civile dans son ensemble.

Dans les années 2004, Jean Nganga quitte l'association pour les peuples autochtones du Congo (APAC), et crée sa propre organisation- ADPPA (Association pour la Défense et la Promotion des Populations Autochtones) qu'il dirige jusqu'à sa mort. Homme de terrain, il a mis en œuvre plusieurs projets avec différents partenaires locaux et internationaux, a participé à de nombreux travaux de recherche et à de nombreuses luttes pour les droits des populations autochtones dans le Bassin du Congo. La célèbre Loi n° 5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des populations autochtones porte les empreintes indéniables de cet homme. En juin 2017, il prend la tête du Réseau national des populations autochtones du Congo et mène le plaidoyer pour l'élargissement du projet étatique- filet de sécurité sociale « Lissungui » aux populations autochtones. En novembre 2023, il a été le porte-parole de la société civile du Bassin du Congo lors du sommet des trois Bassins organisé à Brazzaville.

Malgré son âge avancé, Jean Nganga a été dans toutes les nobles batailles pour les droits civils, politiques, socioéconomiques et culturels que nous avons menées dans le pays. L'incontournable Jean Nganga a donné le meilleur de lui-même et espérait voir le changement. Hélas, il quitte le combat alors que la situation autochtone n'a pas connu l'amélioration escomptée. Un combat que l'État congolais n'a pas reconnu puisque les pouvoirs publics ne lui ont rendu aucun hommage. Espérons que la République se souvienne de lui un jour. Pour la suite de son action, ses partenaires sont face à un défi : celui de tout faire pour s'assurer que ADPPA continue son travail pour la cause autochtone. Jean NGANGA a été inhumé le 27 janvier 2024 à Moutampa.

Trésor NZILA

Passeport: la persistance des vieilles pratiques

Après plusieurs critiques sur la crise des passeports, le Ministère de l'intérieur a procédé à une réforme procédurale concernant l'obtention du passeport. Programme d'enrôlement établi, temps d'attente de production du document défini, jour de remise de passeport connu, etc. Mais certains fonctionnaires de l'administration en charge de l'établissement des passeports persistent dans des pratiques déviantes.

«le montant net à payer est de 50.000 FCFA muni d'un reçu, sans frais supplémentaires. Le passeport est délivré au moins 15 jours après la date de l'enrôlement », peut-on lire sur les affiches placardées à l'entrée de la préfecture de Brazzaville, lieu où les citoyens congolais vont pour les démarches d'obtention de ce document de voyage.

Malheureusement, le clientélisme et la corruption n'ont pas cessé. Les lobbies continuent de fonctionner. Les équipes de saisie reçoivent et traitent des dossiers des personnes qui ne sont même pas sur la liste des enrôlés. Et, il s'agit des dossiers qu'ils traitent en priorité moyennant quelques bakchichs sous les tables. Le 16 octobre 2023, au service de l'enrôlement, une dispute a éclaté à cause de cette pratique de corruption. Il a fallu l'intervention d'un colonel pour remettre de l'ordre. Pour avoir son passeport vite, il faut payer deux à trois fois le prix légal et composer avec des lobbyistes. Cela montre les limites de la réforme qui appelle à des sauvegardes supplémentaires, notamment des procédures de plaintes confidentielles ainsi que des contrôles robustes.

En République du Congo, l'efficacité de l'action publique se heurte toujours au respect des lois et mécanismes établis.

Marien NZIKOU MASSALA





Gamboma: des policiers et gendarmes formés en droits humains



Photo de famille avec les participants

“L'enquête de police judiciaire et le respect des droits humains : socle du procès pénal” est le principal thème de l'atelier de formation organisé les 12, 13 et 14 décembre 2023 à Gamboma.

Organisé conjointement avec le parquet de la République près le tribunal de grande instance de cette localité, l'atelier avait pour objectif d'aider les acteurs de la police judiciaire évoluant dans la contrée à appréhender les règles de procédures, de fonds et les droits humains lors des enquêtes de police judiciaire. Il est clair que le risque d'abus intentionnels est plus élevé pendant les enquêtes de police judiciaire.

Plusieurs sous-thèmes ont été traités à l'instar du sous-thème "la police judiciaire et la matière civile", Des cas pratiques ont été aussi traités en groupes de travail. 23 officiers de police judiciaires exerçant à Ollombo, Abala et Ongoni ont bénéficié de cette formation.

L'évaluation pré et post formation indique que 55% des participants ont amélioré leurs connaissances en droits humains.

Monica NGALULA

La Lettre du CAD

AUTEUR: CENTRE D' ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT

DIRECTEUR DE PUBLICATION: TRÉSOR NZILA KENDET

RÉDACTION: TRÉSOR NZILA, DIMITRI SOBÉKÉLA, MONICA NGALULA, ROPHIEL ESSEMOU, GUERSCHOM GOBOUANG, LUCE B. GANGOUÉ, CHRIST VOUVOUNGUI S, MARIEN N. MASSALA

PROPRIÉTÉ: CAD



1620 AVENUE DES 3 MARTYRS, BATIGNOLLES
cadev.cg@gmail.com www.cad-cg.org

(00242) 05 533 07 63 / 06 607 20 25

@242CAD CAD CONGO



VOS COMMENTAIRES NOUS AIDENT À AMÉLIORER CE BULLETIN D'INFORMATIONS. LISEZ, FAITES LIRE, COMMENTEZ ET FAITES COMMENTER LA LETTRE DU CAD.

NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE LIRE VOS COMMENTAIRE ET PRENDRONS EN CONSIDÉRATION VOS REMARQUES.

NOS PARTENAIRES :

